



Assistance Plus est présent à Madagascar depuis 1996. Il s'agit d'un plateau d'assistance et d'un service médical d'urgence proposant toutes les formules indispensables pour garantir une prise en charge médicale lorsque surviennent différents accidents. **Assistance Plus** assure un service 24h/24, 7j/7, et cela dans tout Madagascar. **Assistance Plus** est une société malgache implantée sur le territoire national depuis plus de 20 ans et privilégiant la formation du personnel local aux standards européens, permettant ainsi un haut niveau de performance en lien direct et quotidien avec la population locale et son mode de vie.

Nous disposons aujourd'hui (Avril 2018) de 42 collaborateurs dont 6 médecins urgentistes, 2 anesthésistes réanimateurs, 2 infirmiers, 2 centres d'examen (Antananarivo et Mahajanga), 1 ambulance type B, 4 ambulances type A, 3 véhicules de soutien logistique 6 voitures médecin etc...

Assistance Plus a sélectionné plusieurs formules d'assurances maladies répondant à vos besoins quelle que soit votre nationalité. Notre équipe commerciale est à même d'analyser avec vous votre profil et vous conseiller la solution la mieux adaptée à vos souhaits.

Le transport et l'assistance médicale du patient vers l'hôpital le plus proche sont assurés par **Assistance Plus** quand survient un accident ou un problème médical. La société dispose de médecins urgentistes présents à Madagascar qui prennent des décisions sur les modalités de prise en charge nécessaires selon la situation. Il existe pour cela plusieurs options possibles (appelées « conventions » et « packs » pour les services médicaux assurés sur le territoire magache) selon les cas dont vous trouverez les conditions particulières sur la page documentation commerciale.

Une gamme de produits d'assistance est mise à disposition des clients **d'Assistance Plus** pour bénéficier au mieux de nos services.

La convention First Hôtel a été mise en place par **Assistance Plus** pour assurer une assistance médicale ou une évacuation sanitaire au niveau des hôtels, dans le cas où les clients de l'établissement rencontrent d'éventuels problèmes de santé ou d'accidents.